NOTE D'INFORMATION



JANVIER 2023 Enquête APSES: « Quatre ans après la mise en place de la réforme du lycée : quels effets sur les conditions de travail des enseignant·es de SES ? »

Cette enquête a été réalisée par Internet, du 12 octobre au 3 décembre 2022 et reprend, pour partie, les questions d'une précédente enquête, réalisée en 2019-2020 au moment de la mise en place de la réforme du lycée.

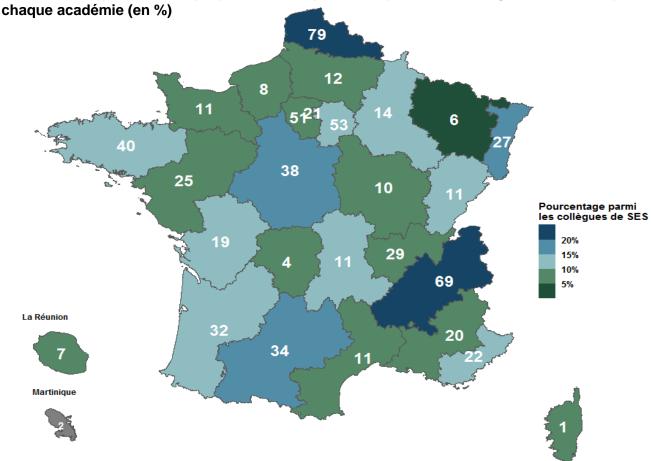
Les enseignant es de SES ont été sollicité es par l'intermédiaire des listes de discussion de la profession (liste de l'APSES) ainsi que par l'intermédiaire des réseaux sociaux (groupe Facebook « Collègues SES » ; page Facebook de l'APSES, Twitter...). Au total, 691 collègues de SES ont répondu à l'enquête, provenant de 527 établissements différents. Cela représente environ 15% des enseignant-es de SES et 25% des lycées assurant l'enseignement des SES.

1. Caractéristiques des répondants

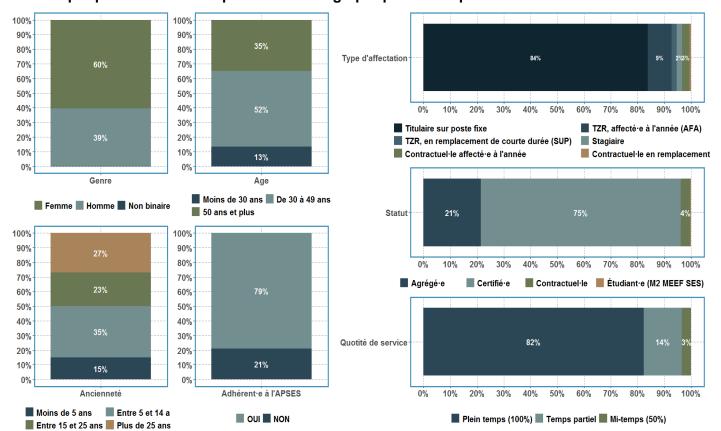
Cette enquête ne prétend pas avoir été effectuée auprès d'un échantillon représentatif de la population des enseignant es de SES. Certains biais éventuels sont consubstantiels au mode de passation du questionnaire : sur-représentation de certaines académies ou d'enseignant es inscrit·es sur les listes de diffusion (et notamment les adhérent·es de l'APSES) ou utilisateurs et utilisatrices des réseaux sociaux notamment. Le nombre important de collègues répondants et la diversité des établissements concernés permettent toutefois de prendre au sérieux les principaux résultats de cette enquête.

Académie d'exercice des répondants à l'enquête (691 réponses)

Nombre de répondants et proportion de répondants parmi les enseignants de SES pour



Si l'échantillon interrogé n'est pas pleinement représentatif de la population des enseignant·es de SES, la structure des répondants se rapproche toutefois de celle de l'ensemble de la population des professeur·es de SES telles que les données (malheureusement un peu anciennes) de la DEPP la donne à voir.



Graphique 1. Caractéristiques sociodémographiques des répondant-es

Ainsi, au niveau de l'âge, notre échantillon semble assez représentatif des enseignant es de SES, puisque, d'après les dernières données disponibles¹, il y avait environ 10% d'enseignant es de moins de 30 ans (contre 13% dans notre échantillon), 31% d'enseignant es de 50 ans et plus (35% dans notre échantillon) et environ 60% d'enseignant es de 30 à 49 ans parmi les enseignant es de SES.

De même, au niveau du statut, 21% des répondant es de notre échantillon sont agrégé es, chiffre relativement proche des données de la DEPP (qui indiquait environ 18% d'agrégé es entre 2008 et 2013 chez les professeur es de SES). Au niveau du genre, les femmes sont surreprésentées dans notre échantillon, puisqu'elles représentent 60,5% des répondant es alors qu'il y avait, en 2021-2022, 49,2% de femmes parmi les enseignant es de SES en charge d'élèves à l'année.

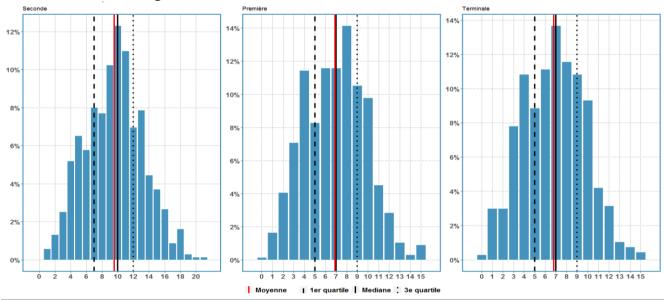
Au niveau de l'affectation, 84% des répondant·es sont titulaires sur poste fixe (87% des femmes et 79% des hommes) avec une différence importante en fonction de l'ancienneté (seulement 38% des collègues ayant moins de 5 ans d'ancienneté sont titulaires sur poste fixe contre plus de 98% des collègues ayant plus de 15 ans d'ancienneté). 82% des répondant·es exercent à temps plein et 18% à temps partiel ou à mi-temps (sans différence marquée entre les genres puisque l'on observe 18,3% de temps partiel ou de mi-temps chez les enseignant·es contre 17,2% chez les enseignant·es).

_

¹ La répartition par âge et par discipline des enseignant·es n'est malheureusement pas disponible dans les publications récentes de la DEPP. La dernière publication de la DEPP qui donne la proportion d'enseignant·es de moins de 30 ans et de plus de 50 ans par discipline est, à notre connaissance, la *Note d'information 08.22* de la DEPP qui porte sur l'année scolaire 2007-2008.

2. Caractéristiques des établissements

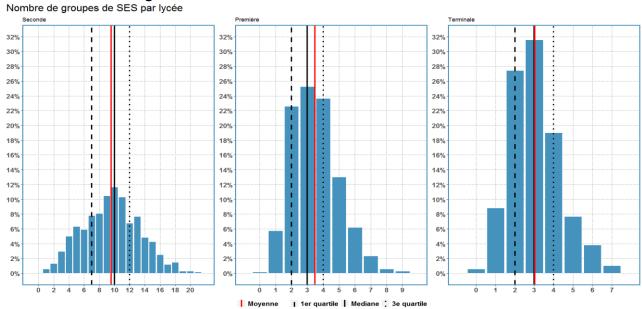
Graphique 2. Distribution du nombre de divisions par niveau dans les établissements d'exercice des enseignant-es de SES



Les enseignant es de SES enseignent dans des établissements comprenant en moyenne 9,6 classes de seconde, 6,9 classes de première et 6,8 classes de terminale (et pour 25% d'entre elles et eux dans des établissements qui comportent plus de 12 classes de seconde et plus de 9 classes de première et de terminale).

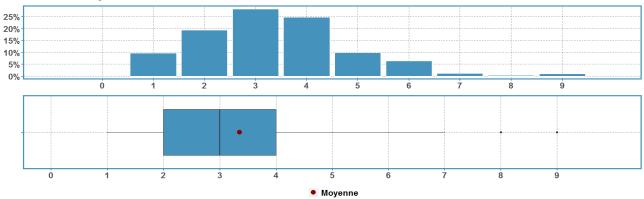
Cette répartition se retrouve dans le nombre de groupes de SES par lycée. Les enseignant es de SES sont en poste dans des établissements avec en moyenne 9,6 groupes de SES, 3,5 groupes de SES en première et 3 groupes de SES en terminale². 75% des collègues enseignent dans des établissements qui ont entre 2 et 4 groupes de SES en première et en terminale.

Graphique 3. Distribution du nombre de groupes de SES par niveau dans les établissements d'exercice des enseignant·es de SES



²Ces résultats confirment aussi la représentativité de notre échantillon, puisque selon la note de la DEPP 21.47, en 2020-2021, en moyenne les établissements proposant la spécialité SES avaient 3,4 groupes en première et 2,8 en terminale (soit des chiffres très proches de nos résultats, qui laissent supposer une légère surreprésentation des grands lycées dans notre échantillon)



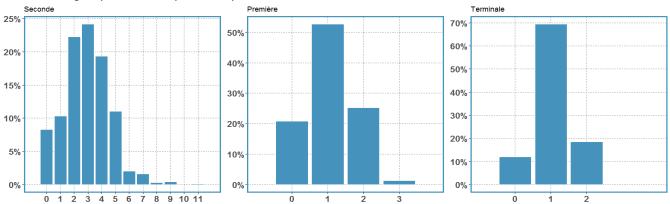


Les enseignant es de SES participent à une équipe de SES composée de 3,4 enseignant es en moyenne, 30% n'étant cependant que 2 ou moins dans l'équipe et 15% dans des équipes de 5 enseignant es ou plus. 26% des équipes comptent au moins un e collègue non titulaire (22% des enseignant es déclarent avoir un e collègue non titulaire dans leur équipe et 4% deux collègues non titulaires).

3. Caractéristiques du service

Graphique 4. Distribution du nombre de groupes de SES dans le service des enseignant-es de SES

Nombre de groupes de SES pour chaque niveau de classe dans le service



Les enseignant es ont en moyenne 2,91 groupes de seconde dans leur service, 1,07 groupe de spécialité SES en première et 1,06 groupe de spécialité SES en terminale. En seconde, 15% des enseignant es de SES ont cependant en charge 5 groupes ou plus de SES. Seulement 10% des collègues n'ont aucun groupe de spécialité de terminale en charge.

Tableau 1. Evolution du nombre moyen de groupes par enseignant-e entre 2018-19 et 2022-2023

	Seconde			Première			Terminale					Total
	SES	ЕМС	SNT	SES	EMC	HGGSP	SES	ЕМС	SSP/EA	HGGSP	DGEMC	
2018- 2019	2,64	0,16		0,82	0,20	-	0,89	0,27	0,77	-	0,08	5,8
2019- 2020	3,05	0,27	0,10	1,07	0,60	0,14	0,86	0,29	0,76	-	0,09	7,2
2022- 2023	2,91	0,47	0,04	1,07	0,43	0,04	1,06	0,22	•	0,01	0,12	6,4

Les chiffres sont similaires à ceux de la précédente enquête réalisée en 2019-2020 et confirment l'augmentation du nombre de groupes suivis par les enseignant es par rapport à avant la réforme.

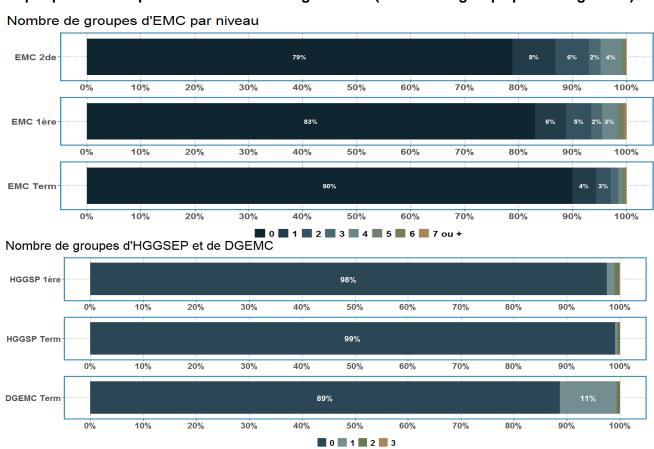
Tableau 2. Nombre moyen de groupes par enseignant e selon le statut, le niveau et l'enseignement

Caractéristique	Agrégé·e, N = 148 ¹	Certifié∙e , N = 516 ¹	Contractuel·le, N = 25^1	Étudiant•e (M2 MEEF SES), N = 2 ¹	Ensemble (effectif total: 691) ¹
Nombre de groupes de SES en seconde	2,58	3,02	2,68	4,00	2,91
Nombre de groupes de SES en 1ère	0,90	1,12	1,04	0,00	1,07
Nombre de groupes de SES en terminale	0,99	1,09	1,04	0,00	1,06
Nombre de groupes de SES total	4,48	5,23	4,76	4,00	5,05
Nombre de groupes d'EMC en seconde	0,52	0,47	0,40	0,00	0,47
Nombre de groupes d'EMC en 1ère	0,24	0,47	0,56	0,00	0,43
Nombre de groupes d'EMC en Terminale	0,10	0,25	0,36	0,00	0,22
Nombre de groupes de SNT en seconde	0,0135	0,0484	0,0400	0,0000	0,0405
Nombre de groupes d'HGGSP en 1ère	0,0203	0,0368	0,1200	0,0000	0,0362
Nombre de groupes d'HGGSP en terminale	0,0270	0,0097	0,0000	0,0000	0,0130
Nombre de groupes de DGEMC en terminale	0,09	0,13	0,08	0,00	0,12
Nombre de groupes total	5,50	6,65	6,32	4,00	6,39
¹ Moyenne					

La légère diminution du nombre de groupes suivis entre 2019-2020 et 2022-2023 s'explique par le changement de structure en terminale et la disparition des enseignements de spécialité de Terminale ES (économie approfondie et sciences sociales et politiques).

L'enquête montre une **légère augmentation de la prise en charge des enseignements autres que de SES**, puisque le nombre de groupe d'EMC pris en charge en seconde passe de 0,27 à 0,47, mais avec, en parallèle, une baisse de la prise en charge de la spécialité HGGSP. Ainsi, 20% des collègues prennent en charge un ou plusieurs groupes d'EMC en seconde et en première, alors que 98% des collègues n'ont pas de groupes d'HGGSP en 1^{ère} et 99% n'en ont pas en terminale. L'enseignement de DGEMC est pris en charge par environ 11% des collègues de SES.

Graphique 5. Participation aux autres enseignements (nombre de groupe par enseignant-e)



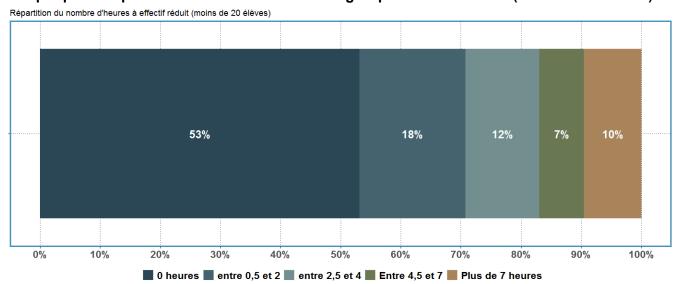
Au total les enseignant·es de SES ont en charge 6,4 groupes d'élèves différents pour un nombre total moyen de 183 élèves, soit des groupes moyens de 28,6 élèves. En SES, les collègues ont en charge en moyenne 5,05 groupes pour un nombre moyen de 150 élèves, soit 29,7 élèves par groupe. Les données de la DEPP indiquaient en 2020-2021 une moyenne de 27,4 élèves / groupes, faisant des SES la discipline où les groupes sont les plus chargés avec l'histoire-géographie et la philosophie.³

Tableau 3. Nombre de groupes et d'élèves en SES et dans les autres enseignements (EMC, HGGSP, DGEMC)

N = 691 ¹
Moy: 6,39 [Q1: 5,00 - Q3:8,00]
Moy: 5,05 [Q1: 4,00 - Q3:6,00]
Moy: 1,33 [Q1: 0,00 - Q3:2,00]
Moy: 183 [Q1: 133 - Q3:222]
Moy: 150 [Q1: 115 - Q3:185]
Moy: 33 [Q1: 0 - Q3:58]

Par comparaison, dans notre enquête précédente, réalisée en 2019, les enseignant es de SES avaient des groupes moyens de 24,9 élèves en 2018-2019 et de 25,8 élèves en 2019-2020⁴.

Graphique 6. Répartition du nombre d'heures en groupes à effectif réduit (moins de 20 élèves)



Plus de la moitié des collègues (53%) n'ont aucune heure en groupe à effectif réduit, alors que ce n'était le cas que de 21,5% des collègues en 2019-2020 et 15,7% des collègues en 2018-2019. 70% ont 2h ou moins devant des groupes à moins de 20 élèves, alors que ce n'était le cas que de 53% des collègues en 2019-2020 et 40% des collègues en 2018-2019 (résultats enquête APSES 2019).

³ La <u>Note d'information 21.47</u> de décembre 2021 de la DEPP indiquait pour l'année scolaire 2020-2021 une moyenne de 25,5 élèves par groupe en Mathématiques, 25,9 en Lettres, 22,7 en Langues, 21,9 en Physique-Chimie, 20,8 en SVT, contre 27,4 en SES, 27,7 en Philosophie et 27,9 en Histoire-Géographe.

⁴ Il n'est malheureusement pas possible de comparer le nombre moyen d'élèves des collègues entre les deux enquêtes, car, dans l'enquête précédente, l'accompagnement personnalisé a été compté comme groupe et matière d'enseignement, ce qui n'était pas le cas dans cette enquête.

Au total, les collègues de SES enseignent en moyenne 2,2h devant des groupes à effectif réduit, contre 3,1h en moyenne à la rentrée 2019 et 3,81 heures en 2018-2019. **Depuis l'application de la réforme le nombre d'heures à effectif réduit a donc été divisé par presque 2 en SES**.

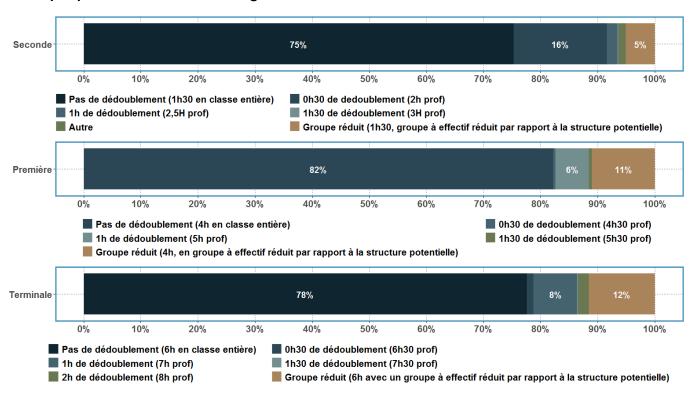
Au total, tous statuts et quotités de travail confondus, les enseignant es de SES assurent en moyenne 17,8h d'enseignement, dont 15,9h en SES. Ils assurent donc en moyenne 2h dans des enseignements hors SES et font en moyenne 1,3 heures supplémentaires (1,74h pour les agrégé es à plein temps et 1,47 pour les certifié es à plein temps⁵)

Tableau 4. Caractéristique du service selon le statut et la quotité horaire

	Agrégé∙e			Certifié∙e			Contractuel·le						
Caractéristique	Plein temps (100%), N = 121 ¹	Temps partiel, N = 20 ¹	Mi-temps (50%) , N = 7^1	Plein temps (100%), N = 431 ¹	Temps partiel, N = 69 ¹	Mi-temps (50%) , N = 16^{1}	Plein temps (100%), N = 17 ¹	Temps partiel, N = 7 ¹	Mi-temps (50%), N = 1 ¹		Mi-temps (50%) , N = 24 ¹	Ensemble (effectif total: 689) ¹	
Nombre d'heures total dans le service	16,7	12,6	8,2	19,48	14,20	9,97	18,9	12,6	10,0	18,9	13,8	9,5	17,8
Nombre d'heures de SES dans le service	15,1	11,4	7,6	17,3	12,6	8,8	16,76	12,09	10,00	16,8	12,3	8,5	15,9
Nombre d'heures en groupes à effectif réduit	2,40	1,33	0,57	2,3	1,8	0,9	1,9	5,6	10,0	2,3	2,0	1,2	2,2
Obligation réglementaire de service	15,00	12,59	7,50	18,01	14,20	9,00	18,00	12,59	9,00	17,37	13,75	8,56	16,56
Heures supplémentaires annuelles	1,74	0,00	0,71	1,47	0,00	0,97	0,88	0,00	1,00	1,51	0,00	0,90	1,28
¹ Moyenne													

4. Caractéristiques des conditions d'enseignement

Graphique 7. Conditions d'enseignement en SES selon le niveau de classe



⁵ Par construction la quotité réglementaire de service des collègues à temps partiel a été définie comme le nombre d'heures de services qu'ils réalisent, ce qui implique que leur nombre d'heures supplémentaire est nul. Dans la réalité il est possible qu'un certain nombre d'entre eux réalisent un certain nombre d'heures supplémentaires, comme le montre la situation des collègues qui ont déclaré être à mi-temps.

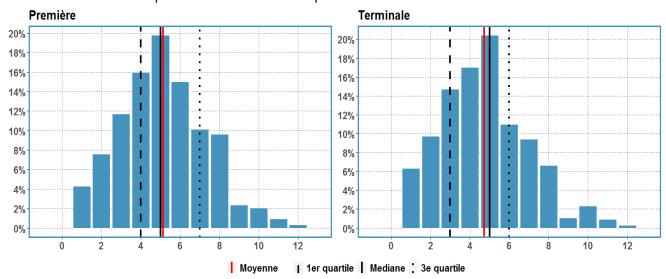
L'enseignement de SES s'effectue très majoritairement en classe entière à tous les niveaux. 75% des collègues enseignent en seconde 1h30 en classe entière, alors que c'étaient 61,2% en 2019-2020 et 49,3% en 2018-2019.

On constate une évolution similaire en première, 82% des collègues enseignent dans un lycée attribuant 4h prof en SES en première, sans réduction d'effectif, alors que ce chiffre s'élevait à 67,4% en 2019-2020. Il n'y a plus que 6% des collègues qui bénéficient d'une heure de dédoublement alors que ce chiffre s'élevait à 10% en 2019-2020, et 40% en 2018-2019, avant la réforme. En 4 ans, la proportion de collègues bénéficiant d'une heure de dédoublement en première a donc été divisée par 6 !

En terminale, 78% des collègues enseignent en classe entière sans aucun dédoublement, et seuls 12% disposent de groupes réduits par rapport à la structure potentielle. 10% des collègues seulement bénéficient d'heures de dédoublement en terminale, alors que cette situation concernait une majorité de collègues avant la réforme.

Graphique 8. Nombre de classes dont sont issus les élèves dans les groupes de SES

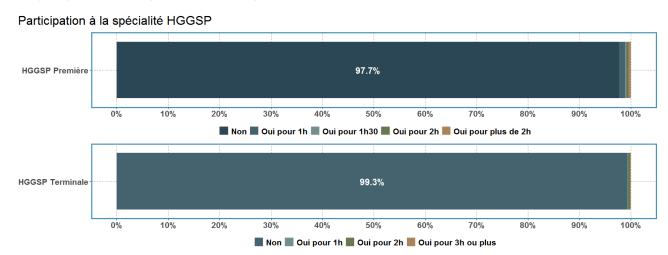




En première, comme en terminale, les élèves sont issu·es d'un nombre élevé de classes différentes. La situation la plus fréquente est un **groupe de spécialité composé d'élèves venant de 5 classes différentes,** cela concerne environ 20% des collègues en 1ère et en terminale. Dans plus de 25% des cas, les élèves proviennent même de 7 classes ou plus en première et de 6 classes ou plus en terminale. Seuls 6% des collègues enseignent dans des groupes où les élèves sont issus d'une seule et même classe. Au final, en comptant les 2,9 divisions de seconde dans leur service, **les enseignant-es de SES donnent des cours à des élèves qui proviennent en moyenne de 12,8 classes différentes.** On retrouve, là aussi, un constat mis en évidence par la DEPP⁶ : en 2020-2021, les enseignant-es de SES sont les enseignant-es qui donnent des cours à des élèves qui proviennent le plus de classes différentes (12,0 classes en moyenne).

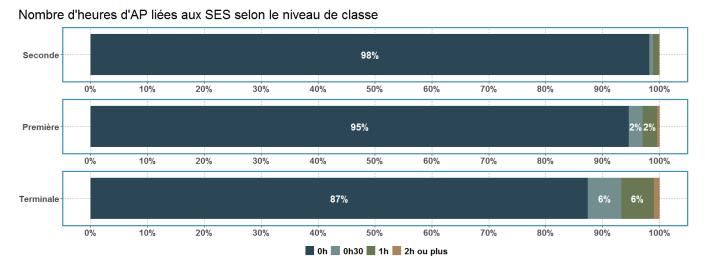
⁶ DEPP, « Les effets des choix des élèves en lycée général et technologique sur les services des enseignants », *Note d'information 21.37*, novembre 2021

Graphique 9. La disparition de la spécialité HGGSP



Comme on l'a vu au moment de l'analyse de leur service, les enseignant-es de SES ont quasiment disparu de l'enseignement de la spécialité HGGSP. Alors qu'en 2019-2020, à la mise en place de cet enseignement, 17% des collègues en première participaient à cet enseignement, ils ne sont plus que 2,3% à intervenir en première. En terminale, plus de 99% des collègues ne participent pas à l'enseignement d'HGGSP.

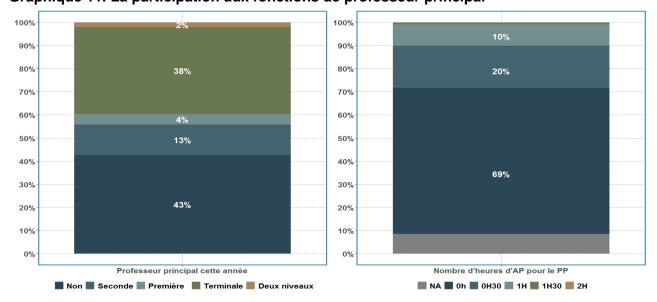
Graphique 10. Une très forte diminution de la participation à l'AP



L'accompagnement personnalisé a également quasiment disparu du service des enseignant-es de SES. Ainsi, 98% des collègues de SES ne disposent d'aucune heure d'AP en seconde, alors qu'en 2018-2019, avant la réforme, ils étaient plus de 12% à avoir des heures d'AP en seconde. Mais c'est surtout en première et en terminale que l'évolution est la plus frappante. Alors qu'en 2018-2019, avant la réforme, 49,5% des collègues déclaraient avoir au moins 0,5h d'AP en première, aujourd'hui ils ne sont plus que moins de 5%. De même en terminale. En 2019-2020, avant l'application de la réforme en terminale, plus de 60% des collègues de SES disposaient d'heures d'AP, ils ne sont plus que 13% aujourd'hui.

Cette quasi disparition des heures d'AP, alors même que les épreuves de baccalauréat ont été avancées au mois de mars, pose des problèmes importants dans la préparation méthodologique des élèves et pour la mise en place d'activités de remédiation.

5. Les fonctions de professeur principal



Graphique 11. La participation aux fonctions de professeur principal

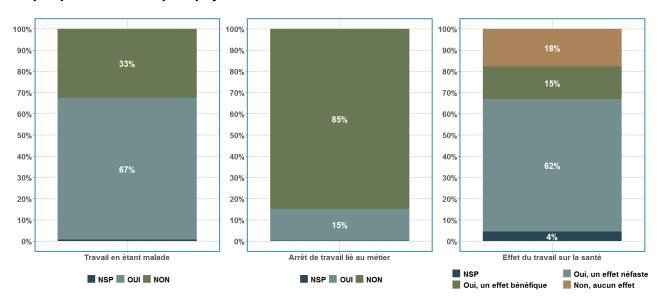
14,6% des collègues sont PP en seconde (contre 9,20% en 2019-2020), mais seulement 5,4% en première (contre 6,58% en 2019-2020 et 21,6% en 2018-2019). En terminale, il n'y a plus que 38,3% des collègues qui sont PP contre 56,2% en 2019-2020 et 62,3% en 2018-2019. Cette forte diminution de la proportion de professeurs principaux en première et en terminale est à relier avec la disparition du groupe classe et avec l'éclatement des groupes de spécialités qui accueillent, on l'a vu précédemment, des élèves issus d'en moyenne 5 classes différentes.

Cette forte baisse de la participation à la fonction de professeur principal peut aussi s'expliquer par les conditions d'exercice de cette fonction. Ainsi, parmi les collègues de SES qui sont professeur principal cette année, 69% ne disposent d'aucune heure d'AP pour accompagner les élèves sur leur orientation ou travailler avec les élèves sur leur projet.

A l'inverse, l'augmentation de la fréquence de cette mission en classe de seconde peut s'expliquer par l'introduction des SES dans le tronc commun

6. Les effets sur la santé des collègues de SES

Graphique 12. Les risques psychosociaux liées aux conditions de travail



Les effets de la réforme sur les conditions d'exercice du métier ont des conséquences sur la santé et le rapport au travail des collègues de SES. Interrogé·es dans cette enquête sur trois questions posées dans les enquêtes sur les risques psychosociaux (RPS) liés au travail, les collègues de SES déclarent plus que le moyenne des salarié·es et des enseignant-es des facteurs de RPS.

Ainsi, au cours des 12 derniers mois, 67% des collègues de SES déclarent être allé-es travailler tout en pensant qu'ils ou elles auraient dû rester à la maison parce qu'ils ou elles étaient malades, soit 10 points de plus que la moyenne des enseignant-es du second degré dans la dernière enquête de la DARES analysée par la DEPP en avril 2021⁷.

De même, alors que dans l'enquête de la DARES sur les RPS, 34% des enseignant-es déclarent que le travail a un effet néfaste sur leur santé, c'est 65% des enseignant-es de SES, soit presque deux fois plus. De même 15% des collègues de SES déclarent avoir eu un arrêt de travail lié à leurs conditions d'exercice professionnel au cours de 12 derniers mois.

C'est particulièrement vrai pour les femmes qui déclarent beaucoup plus fréquemment un effet néfaste sur leur santé, mais aussi être allées travailler en étant malade.

Tableau 5. Les réponses aux questions sur la santé en fonction du genre

Caractéristique	Total , $N = 691^{1}$	Femme , N = 418 ¹	Homme , N = 272 ¹	Non binaire, N = 1
Vous est-il arrivé d'aller travailler alors que vous etiez malade ?				
NON	225 (33%)	108 (26%)	116 (43%)	1 (100%)
OUI	462 (67%)	310 (74%)	152 (57%)	0 (0%)
Manquant	4	0	4	0
Avez-vous eu un arrêt de travail lié à vos conditions d'exercice professio	nnel ?			
NON	586 (85%)	349 (83%)	236 (87%)	1 (100%)
OUI	104 (15%)	69 (17%)	35 (13%)	0 (0%)
Manquant	1	0	1	0
Pensez-vous que le travail a un effet sur votre santé ?				
Non, aucun effet	123 (19%)	63 (16%)	60 (23%)	0 (0%)
Oui, un effet bénéfique	106 (16%)	52 (13%)	53 (21%)	1 (100%)
Oui, un effet néfaste	431 (65%)	286 (71%)	145 (56%)	0 (0%)
Manquant	31	17	14	0
I n (%)				

Alors que 57% des hommes déclarent être allés travailler alors qu'ils étaient malades, c'est le cas de 74% des femmes. De même alors que 56% des hommes enseignants de SES ayant répondu déclarent que le travail a un effet néfaste sur la santé, c'est le cas de 71% des femmes enseignantes de SES. Les femmes sont également plus nombreuses à déclarer avoir eu un arrêt de travail lié à leurs conditions d'exercice professionnel.

Ce sont les jeunes femmes qui déclarent le plus être allées travailler en étant malade, même si quel que soit la tranche d'âge il y a un écart de prêt de 20 points de % entre les hommes et les femmes. Ce sont à l'inverse davantage les collègues de plus de 30 ans qui déclarent avoir eu un arrêt de travail lié à leurs conditions d'exercice professionnel ou un effet néfaste du travail sur leur santé.

⁷ DEPP, « Perception de la profession et articulation avec la vie familiale chez les enseignants », <u>Note d'information 21.18</u>, avril 2021

Annexe 1. Caractéristiques détaillées des répondant·es à l'enquête

		Fe	mme		Homme				
Caractéristique	Moins de 30 ans, N = 48 ²	De 30 à 49 ans , N = 199 ²	50 ans et plus , N = 171 ²	Ensemble (effectif total: 418) ¹	Moins de 30 ans, N = 45 ²	De 30 à 49 ans, N = 156 ²	50 ans et plus , N = 71 ²	Ensemble (effectif total: 272) ¹	
statut									
Agrégé∙e	23 % (11/48)	25 % (50/199)	15 % (25/171)	21 % (86/418)	22 % (10/45)	24 % (38/156)	18 % (13/71)	22 % (61/272)	
Certifié∙e	69 % (33/48)	71 % (142/199)	84 % (143/171)	76 % (318/418)	62 % (28/45)	72 % (113/156)	80 % (57/71)	73 % (198/272)	
Contractuel·le	8,3 % (4/48)	3,5 % (7/199)	1,8 % (3/171)	3,3 % (14/418)	11 % (5/45)	3,2 % (5/156)	1,4 % (1/71)	4,0 % (11/272)	
Étudiant·e (M2 MEEF SES)	0 % (0/48)	0 % (0/199)	0 % (0/171)	0 % (0/418)	4,4 % (2/45)	0 % (0/156)	0 % (0/71)	0,7 % (2/272)	
affectation									
Titulaire sur poste fixe	35 % (17/48)	90 % (179/199)	98 % (168/171)	87 % (364/418)	49 % (22/45)	78 % (122/156)	99 % (70/71)	79 % (214/272)	
TZR, affecté∙e à l'année (AFA)	38 % (18/48)	3,5 % (7/199)	1,2 % (2/171)	6,5 % (27/418)	29 % (13/45)	13 % (21/156)	1,4 % (1/71)	13 % (35/272)	
TZR, en remplacement de courte durée (SUP)	4,2 % (2/48)	2,0 % (4/199)	0 % (0/171)	1,4 % (6/418)	6,7 % (3/45)	2,6 % (4/156)	0 % (0/71)	2,6 % (7/272)	
Stagiaire	15 % (7/48)	1,5 % (3/199)	0 % (0/171)	2,4 % (10/418)	0 % (0/45)	2,6 % (4/156)	0 % (0/71)	1,5 % (4/272)	
Contractuel·le affecté·e à l'année	6,2 % (3/48)	3,0 % (6/199)	0,6 % (1/171)	2,4 % (10/418)	11 % (5/45)	2,6 % (4/156)	0 % (0/71)	3,3 % (9/272)	
Contractuel·le en remplacement	2,1 % (1/48)	0 % (0/199)	0 % (0/171)	0,2 % (1/418)	4,4 % (2/45)	0,6 % (1/156)	0 % (0/71)	1,1 % (3/272)	
quotite									
Plein temps (100%)	81 % (39/48)	80 % (159/199)	84 % (144/171)	82 % (342/418)	84 % (38/45)	81 % (127/156)	86 % (61/71)	83 % (226/272)	
Temps partiel	8,3 % (4/48)	15 % (30/199)	14 % (24/171)	14 % (58/418)	16 % (7/45)	15 % (23/156)	14 % (10/71)	15 % (40/272)	
Mi-temps (50%)	10 % (5/48)	5,0 % (10/199)	1,8 % (3/171)	4,3 % (18/418)	0 % (0/45)	3,8 % (6/156)	0 % (0/71)	2,2 % (6/272)	
anciennete									
Moins de 5 ans	62 % (30/48)	9,0 % (18/199)	0,6 % (1/171)	12 % (49/418)	78 % (35/45)	13 % (20/156)	0 % (0/71)	20 % (55/272)	
Entre 5 et 14 ans	35 % (17/48)	49 % (97/199)	6,4 % (11/171)	30 % (125/418)	22 % (10/45)	64 % (100/156)	8,5 % (6/71)	43 % (116/272)	
Entre 15 et 25 ans	0 % (0/48)	40 % (79/199)	19 % (32/171)	27 % (111/418)	0 % (0/45)	22 % (35/156)	18 % (13/71)	18 % (48/272)	
Plus de 25 ans	2,1 % (1/48)	2,5 % (5/199)	74 % (127/171)	32 % (133/418)	0 % (0/45)	0,6 % (1/156)	73 % (52/71)	19 % (53/272)	
apses									
OUI	77 % (37/48)	80 % (160/199)	78 % (133/171)	79 % (330/418)	80 % (36/45)	83 % (130/156)	69 % (49/71)	79 % (215/272)	
NON	23 % (11/48)	20 % (39/199)	22 % (38/171)	21 % (88/418)	20 % (9/45)	17 % (26/156)	31 % (22/71)	21 % (57/272)	